

RAPPORT NATIONAL

Modèles de coopération entre école professionnelles et entreprises à Madagascar

Auteur : Raheliasoa Justine / Experte du Projet SUCCESS de Madagascar

Date : 12 Juillet 2025

Organisation : Atelier des Frères / Madagascar

1. Résumé exécutif

Un résumé des principaux résultats, mettant en évidence l'état actuel des modèles de coopération entre l'EFP et les entreprises

Selon les résultats de la recherche, la coopération entre les établissements de formation professionnelle (EFP) et les entreprises à Madagascar représente un levier stratégique pour renforcer l'adéquation entre la formation et l'emploi, et ainsi améliorer l'employabilité des jeunes diplômés. À ce jour, les formes de coopération existantes reposent essentiellement sur des partenariats ponctuels, des stages en entreprise et quelques dispositifs d'alternance soutenus par des projets financés par des bailleurs internationaux. Cependant, ces modèles demeurent peu institutionnalisés, comme le confirment les réponses des entreprises aux questionnaires d'enquête.

Puis, les principales faiblesses relevées concernent la faible formalisation des partenariats, l'inadéquation partielle des curricula avec les besoins réels du marché du travail, ainsi que l'absence de mécanismes robustes de suivi et d'évaluation. De plus, le contexte socio-économique, marqué par la prédominance du secteur informel et la faiblesse du tissu industriel, freine l'implication active des entreprises dans la conception et la mise en œuvre des programmes de formation.

Néanmoins, certaines initiatives prometteuses émergent, notamment à travers des projets pilotes de formation en alternance et des partenariats public-privé soutenus par des acteurs comme l'OIT, la GIZ ou l'AFD. Ces expériences illustrent l'importance de disposer d'un cadre de gouvernance clair, d'impliquer davantage les organisations professionnelles et de mettre en place des mécanismes d'incitation pour encourager les entreprises à accueillir et former des jeunes.

Enfin, la coopération entre les EFP et les entreprises à Madagascar est encore en phase de structuration progressive. Pour consolider les acquis et inscrire ces partenariats dans la durée, il est essentiel de mettre en place une stratégie nationale de coopération durable, de renforcer les capacités institutionnelles des centres de formation et de promouvoir un dialogue constant entre les acteurs publics et privés.

2. Introduction

Une présentation de l'importance de la coopération entre les écoles professionnelles et les entrepreneurs à Madagascar ainsi que les objectifs du rapport.

À Madagascar, le développement du « capital humain » demeure un enjeu majeur pour répondre aux défis du chômage des jeunes, de l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail. Dans ce contexte, la coopération entre les établissements de formation professionnelle (EFP) et les entreprises représente une clé stratégique pour améliorer l'employabilité des diplômés, favoriser l'adaptation des curricula aux réalités économiques locales et renforcer la productivité des secteurs porteurs.

La mise en place de partenariats efficaces entre écoles professionnelles et acteurs économiques permet non seulement de rapprocher le monde de l'enseignement et celui de l'emploi, mais aussi de mutualiser les ressources, de valoriser l'expertise technique locale et d'offrir aux jeunes des parcours de formation plus concrets, notamment à travers des stages, des formations en alternance ou des programmes co-construits.

À Madagascar, plusieurs études et initiatives ont déjà souligné la nécessité de renforcer ces synergies afin de répondre aux ambitions du Plan Émergence Madagascar (PEM) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'objectif 04 relatif à une éducation de qualité et l'objectif 08 sur le travail décent et la croissance économique. Toutefois, malgré des avancées ponctuelles, la coopération durable entre EFP et entreprises reste encore limitée et nécessite une meilleure structuration, une gouvernance claire et des engagements mutuels à long terme.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet SUCCESS, dont l'objectif est d'analyser l'état actuel des modèles de coopération entre les établissements de formation professionnelle et les entreprises à Madagascar, d'identifier les bonnes pratiques et les principaux obstacles, des défis, et de proposer des recommandations pour promouvoir des partenariats plus efficaces et pérennes, au service du développement socio-économique du pays.

3. Analyse contextuelle

Une analyse du contexte économique, social et éducatif à Madagascar

Contexte économique

Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres au monde, avec un PIB par habitant estimé à environ 475 USD en 2022 (Banque mondiale, 2022). Son économie reste dominée par l'agriculture de subsistance, qui mobilise plus de 70 % de la population active, mais dont la productivité demeure faible. Le secteur secondaire reste limité à quelques activités industrielles légères comme le textile, l'agroalimentaire, la mine et la transformation artisanale, tandis que le secteur tertiaire, en grande partie informel, connaît une expansion rapide sans pour autant générer massivement des emplois décents.

Le pays est par ailleurs exposé à de nombreux chocs externes, notamment les catastrophes climatiques comme les cyclones, les sécheresses et les crises politiques récurrentes, qui entravent l'investissement privé et fragilisent la création d'emplois formels. Bien que la croissance économique ait connu des périodes positives ces dernières années, elle reste insuffisante pour absorber l'accroissement de la population active, particulièrement celle des jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail. Celui-ci se caractérise par un taux élevé de sous-emploi, une prépondérance du secteur informel, selon Razafindrakoto & Roubaud, 2017, il emploie plus de 80 % de la population active et une forte demande de compétences techniques et professionnelles adaptées aux besoins réels du marché, encore largement insatisfaite par le système éducatif et la formation professionnelle (INSTAT, 2022 ; PNUD, 2022).

Contexte social

Avec une population estimée à plus de 29 millions d'habitants, dont près de 60 % ont moins de 25 ans (INSTAT, 2022), Madagascar possède un potentiel démographique important pour dynamiser son développement socio-économique. Cependant, cette jeunesse constitue aussi un défi majeur dans un contexte marqué par une pauvreté persistante : environ 75 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté (PNUD, 2022).

L'accès aux services sociaux de base reste limité, notamment pour ce qui concerne la santé, l'éducation, l'eau potable et l'électricité, renforçant ainsi les inégalités et la vulnérabilité des populations rurales et urbaines. Par ailleurs, l'exode rural massif et l'urbanisation non planifiée entraînent une concentration de jeunes souvent peu qualifiés dans les zones urbaines, où les opportunités d'emplois formels restent limitées. Dans ce contexte, le chômage et le sous-emploi des jeunes, y compris des diplômés des filières techniques et professionnelles, traduisent une inadéquation persistante entre la formation reçue et les besoins des employeurs (METFP, 2023).

Contexte éducatif et de la formation professionnelle

Système éducatif général : Le système éducatif malgache se heurte à plusieurs contraintes structurelles, parmi lesquelles un taux élevé d'abandon scolaire, surtout au primaire et au collège. Moins de 5 % des jeunes poursuivent des études dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (EFTP), et des disparités marquées subsistent entre les régions rurales et urbaines.

État de l'EFTP : L'EFTP est confronté à des programmes souvent obsolètes et mal alignés sur les besoins économiques locaux, à un manque certain d'infrastructures adaptées, d'équipements techniques modernes et de formateurs qualifiés. Par ailleurs, l'implication des acteurs économiques privés dans la gouvernance et la conception des curricula reste encore très limitée, ce qui freine l'adaptation des formations aux réalités du marché du travail.

Toutefois, des réformes sont en cours pour redynamiser le secteur. Le Plan Stratégique National de la Formation Professionnelle 2021-2025 prévoit de renforcer la qualité, la pertinence et la gouvernance du système de formation, notamment à travers des partenariats public-privé plus structurés. Malgré ces avancées, les coopérations entre établissements de formation et entreprises demeurent encore ponctuelles,

souvent informelles et centrées sur les zones urbaines, limitant ainsi leur impact sur le développement économique national (METFP, 2023 ; UNESCO-UNEVOC, 2021).

4. Objectifs et périmètre

Une définition claire des objectifs du rapport, des domaines d'intérêt et des critères de sélection des modèles de coopération.

Ce rapport a pour finalité de clarifier et d'orienter l'analyse stratégique sur la coopération durable entre les **établissements de formation professionnelle (EFP) et les entreprises à Madagascar. Il vise à analyser l'état** actuel des modèles de coopération existants en mettant en évidence leurs forces, leurs limites et leur impact sur l'employabilité des diplômés ; à identifier les bonnes pratiques locales et internationales pouvant inspirer le développement de partenariats plus structurés et durables ; à déterminer les facteurs clés de succès et les conditions nécessaires à une coopération efficace et alignée sur les priorités nationales de développement ; et enfin à formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer la gouvernance, la qualité et la pérennité des partenariats entre le système de formation professionnelle et le secteur privé.

Le périmètre de l'étude englobe les acteurs concernés, notamment les établissements publics et privés d'EFP, les entreprises formelles, les chambres consulaires, les organisations patronales et les réseaux de jeunes professionnels. Il couvre diverses formes de coopération, telles que les stages, l'apprentissage, l'alternance, la co-construction de programmes ou encore l'implication des entreprises dans la gouvernance des centres de formation, ainsi que les aspects liés au financement, au pilotage et à l'évaluation de ces partenariats.

Les modèles retenus pour l'analyse sont sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport aux besoins du marché du travail malgache, de leur niveau de structuration et de leur potentiel de pérennisation, de leur impact mesurable sur l'insertion professionnelle et de leur capacité à être reproduits ou étendus à d'autres secteurs ou régions. Justement, ces critères s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques définies par la Politique Nationale de Formation Professionnelle, les études sectorielles de l'INSTAT et les analyses d'institutions nationales et internationales œuvrant pour le développement de l'EFTP à Madagascar.

5. Méthodologie

Une description détaillée des méthodes de recherche utilisées (sources de données, enquêtes, etc.).

Le présent rapport repose sur une approche mixte combinant une démarche qualitative et descriptive avec une analyse documentaire approfondie et l'exploitation de données quantitatives issues de sources nationales et internationales. L'objectif est de produire un diagnostic actualisé et contextualisé des modèles de coopération entre établissements de formation professionnelle (EFP) et entreprises à Madagascar, tout en identifiant les leviers d'amélioration possibles.

La collecte de données s'est appuyée sur plusieurs méthodes complémentaires. D'une part, des données primaires ont été recueillies par le questionnaire d'enquête administré en ligne et la plus part en présentiel, auprès d'un échantillon raisonné d'entrepreneurs issus de différents secteurs. L'enquête visait à recueillir des informations sur leur niveau d'engagement avec l'EFTP, les avantages perçus, les contraintes rencontrées et leurs attentes. Les questionnaires comportaient des questions fermées, des choix multiples ainsi que des espaces de réponses ouvertes afin de permettre aux participants d'exprimer des commentaires qualitatifs.

D'autre part, l'étude s'est appuyée sur des données secondaires provenant de plusieurs catégories de sources :

Documents officiels : notamment le Plan Stratégique National de la Formation Professionnelle 2021-2025, le Plan Émergence Madagascar, les rapports et textes réglementaires des ministères compétents (METFP, MINEE, MINESUP) encadrant la formation professionnelle et les partenariats public-privé ;

Données statistiques : rapports et enquêtes de l'INSTAT, enquêtes emploi, publications du Bureau International du Travail (BIT), ainsi que données de la Banque mondiale et du PNUD ;

Littérature académique : mémoires, thèses et articles scientifiques réalisés par des chercheurs et universités malgaches traitant des enjeux de l'EFTP, de l'employabilité et des partenariats EFP-entreprises ;

Rapports et études de projets : études de cas, évaluations de programmes et bilans réalisés par les partenaires techniques et financiers tels que l'AFD, la GIZ, l'UNESCO-UNEVOC et l'OIT.

Puis, la technique de collecte a reposé sur une revue de littérature systématique des textes de référence, sur l'analyse de rapports techniques et publications scientifiques.

Enfin, malgré le soin apporté à la triangulation des sources et à la diversité des points de vue, l'étude présente certaines limites méthodologiques : disponibilité inégale de données actualisées, accès parfois restreint à certains acteurs privés, disparités entre les pratiques des zones urbaines et rurales, ainsi qu'une couverture sectorielle parfois fragmentée.

6. Types de modèles de coopération

Une classification et une description des différents modèles identifiés.

La coopération entre les établissements de formation professionnelle (EFP) et les entreprises à Madagascar se manifeste sous plusieurs formes, qui varient selon le degré de formalisation, l'intensité des échanges et les objectifs poursuivis. Ces modèles peuvent être classés en cinq grandes catégories principales :

1. Modèle des stages et périodes d'immersion en entreprise : C'est le modèle le plus répandu et souvent la première forme de coopération. L'enquête sur terrain auprès des entreprises de différent secteur confirme que ce moyen de collaboration et ce qui est encourageant c'est qu'ils ont gardé contact. Les étudiants réalisent des stages pratiques au sein d'entreprises, ce qui leur permet d'acquérir une expérience terrain complémentaire à leur formation théorique. Ce type de coopération reste généralement ponctuel, peu encadré juridiquement, et la qualité de l'encadrement en entreprise varie fortement selon les secteurs.

2. Modèle de la formation en alternance : La formation en alternance combine des périodes d'enseignement en centre de formation et des périodes de travail en entreprise. Ce modèle est plus formalisé et nécessite un cadre contractuel entre l'apprenant, l'établissement et l'entreprise. À Madagascar, plusieurs projets pilotes encouragent ce modèle, notamment dans l'agro-industrie et le textile, en partenariat avec des bailleurs internationaux. La formation en alternance favorise une meilleure insertion professionnelle grâce à une expérience pratique continue et une adéquation renforcée aux besoins des employeurs.

3. Modèle de co-construction des curricula et programmes : Dans ce modèle, les entreprises participent activement à l'élaboration des programmes de formation, par le biais de comités consultatifs, de conseils d'orientation ou de partenariats avec les établissements. L'objectif est d'assurer que les compétences développées correspondent aux exigences du marché. Ce modèle tend à se développer progressivement à Madagascar, bien qu'il reste limité à certaines filières et zones urbaines.

4. Modèle de partenariat institutionnel et financement partagé : Ce modèle implique des partenariats formels entre établissements, entreprises, et parfois autorités publiques ou bailleurs de fonds, incluant un partage des responsabilités et des ressources. Il peut s'agir de conventions de partenariat, de programmes de formation co-financés ou d'initiatives public-privé. Ces modèles sont souvent mis en place dans le cadre de projets spécifiques visant à structurer durablement la coopération, mais leur déploiement national reste encore limité.

5. Apprentissage en entreprise (informelle) : L'apprentissage en entreprise de type informel correspond à une forme de transmission de compétences qui se déroule hors de tout cadre contractuel ou institutionnel formel ; il repose principalement sur l'acquisition de savoir-faire « sur le tas », par l'observation, l'imitation et la pratique quotidienne aux côtés d'un artisan, d'un chef d'atelier ou d'un entrepreneur. Ce mode d'apprentissage offre aux jeunes sans accès à la formation formelle une voie d'insertion souple et peu coûteuse, mais reste limité par l'absence de certification, la variabilité de la qualité de l'encadrement et le manque de reconnaissance officielle.

7. Analyse des forces et faiblesses

Une évaluation approfondie des forces et faiblesses des modèles actuels, en mettant l'accent sur leur impact sur l'éducation et l'entrepreneuriat.

Forces observées : Les modèles actuels de coopération entre l'EFP et les entreprises à Madagascar présentent plusieurs atouts majeurs. L'implantation progressive de la pratique professionnelle permet aux jeunes d'acquérir des compétences concrètes et une expérience réelle en entreprise, renforçant ainsi leur employabilité. Par ailleurs, l'ouverture vers les besoins du marché se traduit par une participation, encore limitée mais encourageante, des entreprises à la co-construction des curricula, ce qui favorise une meilleure adéquation des formations avec les réalités économiques locales, notamment dans des filières stratégiques telles que l'agro-industrie et le textile. De plus, ces partenariats contribuent au transfert de savoir-faire technique grâce à des collaborations ponctuelles ou institutionnelles, notamment dans le cadre de projets appuyés par des bailleurs ou de grandes entreprises, permettant ainsi l'accès à des technologies ou pratiques plus modernes (GIZ, 2020). Enfin, certaines initiatives intègrent des modules de sensibilisation à

l'entrepreneuriat ou encouragent la création de microentreprises à la sortie de la formation, soutenant ainsi l'auto-emploi et la diversification des débouchés professionnels pour les jeunes diplômés.

Faiblesses et limites identifiées. Malgré leurs atouts, les modèles actuels présentent plusieurs faiblesses structurelles qui freinent leur impact. La majorité des partenariats restent informels ou ponctuels, en raison d'une faible formalisation et de l'absence d'un cadre juridique contraignant, ce qui limite leur durabilité et la qualité du suivi (Rabe, 2021). De plus, ces initiatives sont principalement concentrées dans les grandes zones urbaines laissant à l'écart les régions rurales où réside pourtant une grande partie de la jeunesse active.

Le tissu économique local, dominé par le secteur informel et les très petites entreprises (TPE), dispose par ailleurs d'une capacité d'accueil limitée pour les stagiaires ou alternants, d'autant que peu de mesures incitatives encouragent les entreprises à investir du temps et des ressources dans la formation.

Par ailleurs, bien que certaines filières incluent des modules d'initiation à l'entrepreneuriat, ces contenus restent souvent trop théoriques et insuffisamment adaptés aux réalités concrètes de la création et de la gestion d'entreprises à Madagascar (INSTAT, 2022). Enfin, l'absence d'un mécanisme national de suivi-évaluation empêche de mesurer de façon systématique l'efficacité de ces modèles de coopération, leur impact réel sur l'insertion professionnelle et leur contribution au développement de l'entrepreneuriat local.

Impacts éducatifs et entrepreneuriaux. L'impact des modèles actuels de coopération entre l'EFP et les entreprises à Madagascar se révèle contrasté sur les plans éducatif et entrepreneurial.

Sur le plan éducatif, ces partenariats permettent aux apprenants de renforcer leurs compétences techniques et pratiques grâce à des dispositifs tels que l'alternance, les ateliers d'application ou les stages en entreprise, contribuant ainsi à une meilleure employabilité des diplômés.

Du côté de l'entrepreneuriat, ces formes de coopération participent à l'éveil d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes en les exposant à des situations de travail réelles, à des projets pratiques et, dans certains cas, à des activités génératrices de revenus. Cependant, cette dynamique entrepreneuriale demeure encore limitée et insuffisamment structurée pour produire un impact significatif et durable sur l'auto-emploi et la création d'entreprises locales.

8. Identification des axes d'amélioration

Une présentation des défis communs, des obstacles et des limites des modèles existants.

L'analyse des modèles de coopération entre établissements de formation professionnelle (EFP) et entreprises à Madagascar met en lumière plusieurs défis et obstacles structurels. Ces limites constituent autant de pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité, la durabilité et l'impact de ces partenariats sur l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat.

Défis communs et obstacles identifiés

Absence de cadre réglementaire harmonisé : Beaucoup de partenariats fonctionnent sans base légale solide ou sans conventions types encadrant les droits et devoirs de chaque partie (EFP, entreprises, apprenants). Cela génère des pratiques inégales et limite la pérennité des initiatives (METFP, 2023).

Manque de mécanismes d'incitation : Les entreprises, notamment les PME et TPE, manquent de moyens financiers et de ressources humaines pour accueillir et encadrer des stagiaires ou alternants. L'absence de mesures incitatives (avantages fiscaux, subventions) freine leur engagement (Rabe, 2021).

Programmes parfois inadaptés aux réalités locales : Les curricula, même actualisés, ne tiennent pas toujours compte des spécificités économiques régionales ou des opportunités d'auto-emploi. Le composant entrepreneuriat reste souvent marginale et théorique (INSTAT, 2022). Les entrepreneurs

Disparité territoriale : Les modèles de coopération restent fortement concentrés dans les grandes villes et zones économiques dynamiques. Les régions rurales, où vit la majorité de la jeunesse active, bénéficient rarement de dispositifs adaptés (METFP, 2023).

Insuffisance des ressources matérielles et humaines : Les centres de formation souffrent d'un déficit d'équipements modernes et d'une pénurie de formateurs qualifiés pour assurer des modules pratiques alignés sur les besoins réels du marché (UNESCO-UNEVOC, 2021).

Manque de coopération entre l'EFP et les entreprises : L'enquête met en évidence un déficit de collaboration entre les prestataires de formation et les entreprises. En effet, les établissements de formation

prennent rarement l'initiative de contacter les entreprises, tandis que ces dernières participent peu à l'élaboration des programmes de formation. Cependant, les résultats montrent aussi qu'une majorité d'entreprises affirment collaborer avec les centres d'EFPP, notamment pour faciliter l'insertion des diplômés dans le monde du travail.

Suivi-évaluation limité ou absent : Il n'existe pas encore de système national de suivi-évaluation des partenariats EFP–entreprises permettant de mesurer leur efficacité, capitaliser les expériences réussies et ajuster les approches en temps réel (Rabe, 2021).

9. Recommandations pour l'amélioration

Des propositions pratiques et des stratégies pour surmonter les défis identifiés, incluant l'intégration de l'innovation et des technologies.

Afin de surmonter les défis identifiés dans les modèles actuels de coopération entre EFP et entrepreneurs à Madagascar, plusieurs axes stratégiques peuvent être envisagés. Ces recommandations visent à renforcer la qualité, la pertinence, et la durabilité des partenariats, en tirant parti des innovations et des nouvelles technologies.

Renforcer le cadre juridique et institutionnel

Élaborer un cadre réglementaire clair définissant les droits et obligations des EFP, des entreprises et des apprenants dans les dispositifs de stages, d'alternance et de co-construction des curricula.

Promouvoir l'adoption de conventions types de partenariat validées par le METFP et les organisations professionnelles pour uniformiser les pratiques à l'échelle nationale.

Développer des incitations pour les entreprises

Mettre en place des incitations fiscales (réduction d'impôts pour les entreprises formatrices) et/ou des subventions ciblées pour soutenir les PME et TPE qui accueillent des alternants ou contribuent à la mise à niveau des centres de formation. Encourager le mécénat de compétences et les dons d'équipements techniques par les grandes entreprises.

Structurer le rôle des organisations professionnelles

Renforcer le rôle des chambres de commerce, chambres des métiers et organisations sectorielles comme intermédiaires de confiance pour animer, mutualiser et standardiser les partenariats à l'échelle régionale. Créer des clusters sectoriels intégrant les centres de formation, les entreprises locales et les collectivités pour promouvoir des projets communs de formation-apprentissage.

Moderniser les contenus et intégrer l'innovation

Mettre à jour les programmes en introduisant des modules d'innovation technologique, de transition numérique et de développement durable, en lien avec les besoins des filières prioritaires et développer des outils pédagogiques numériques : plateformes de formation à distance, ressources multimédias pour pallier le manque d'infrastructures physiques dans certaines zones rurales.

Promouvoir l'esprit entrepreneurial

Intégrer des modules pratiques d'initiation à la création d'entreprise, à la gestion financière et au développement de microprojets, notamment pour les filières artisanales et rurales. Soutenir la mise en place d'incubateurs de jeunes entrepreneurs au sein ou à proximité des centres de formation, en partenariat avec des ONG ou des partenaires techniques et financiers.

Étendre la couverture territoriale

Développer des partenariats adaptés au contexte rural, en mobilisant les coopératives agricoles, les artisans locaux et les petites industries rurales pour accueillir des jeunes en apprentissage. Encourager la création de centres mobiles ou antennes de formation décentralisée, équipés d'outils modernes et connectés.

Mettre en place un système de suivi-évaluation

Concevoir un dispositif national de suivi-évaluation basé sur des indicateurs précis : nombre de jeunes insérés, durée d'insertion, taux de satisfaction des entreprises, taux de création d'entreprises après formation. Publier régulièrement des rapports et diffuser les bonnes pratiques pour capitaliser, actualiser et adapter les modèles de coopération.

10. Conclusion

Une synthèse des principales conclusions et un appel à des interventions ciblées pour améliorer les modèles.

Pour conclure, la coopération entre les établissements d'EFP et les entrepreneurs constitue un levier incontournable pour répondre aux enjeux majeurs de l'emploi et du développement économique à Madagascar. À travers l'analyse des modèles existants, il apparaît clairement que ces partenariats, bien que prometteurs, restent souvent fragmentés, peu institutionnalisés et inégalement répartis sur le territoire. Les forces des modèles actuels résident dans leur capacité à rapprocher la formation des besoins réels du marché, à développer les compétences pratiques des jeunes et à encourager l'esprit entrepreneurial. Cependant, les faiblesses telles que le manque de ressources, la faible formalisation des coopérations, et l'insuffisance de mécanismes de suivi freinent leur pleine efficacité et durabilité.

Pour relever ces défis, il est impératif de formaliser et de structurer davantage ces partenariats, de moderniser les infrastructures et les méthodes pédagogiques, et d'intégrer les technologies numériques comme vecteur d'innovation. L'élargissement de la coopération aux PME, aux zones rurales et aux filières informelles est également crucial pour une inclusion sociale et économique plus équitable. L'amélioration de ces partenariats passe également par une territorialisation plus équitable, notamment en impliquant les acteurs économiques ruraux et les secteurs informels à fort potentiel. La promotion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés, à travers des modules pratiques, des incubateurs et des dispositifs de financement adaptés, doit compléter les efforts de mise à niveau des filières techniques.

Ainsi, une stratégie nationale concertée, impliquant tous les acteurs, pouvoirs publics, secteur privé, institutions de formation et partenaires techniques est indispensable pour bâtir un système de formation professionnelle dynamique, adapté et durable. Ce système devra permettre aux jeunes malgaches d'acquérir des compétences solides et adaptées, favorisant leur insertion professionnelle et leur contribution active à la croissance économique nationale. La réussite de cette ambition passera par une gouvernance concertée, des mécanismes incitatifs, et l'adaptation continue des formations aux mutations économiques et technologiques.

En somme, la coopération durable entre l'EFP et entrepreneurs représente un axe stratégique fondamental pour Madagascar, alliant développement humain, innovation et compétitivité économique. Aussi promouvoir une gouvernance participative impliquant l'ensemble des parties prenantes (ILO, 2020). Développement de dispositifs d'alternance bien structurés constituent des leviers essentiels pour assurer la qualité des formations et l'employabilité des diplômés (UNESCO, 2019).

11. Références : Bibliographie indicative APA

Une liste complète des sources utilisées (articles académiques, rapports, études sectorielles, enquêtes, etc.).

1. AFD. (2022). *L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Afrique : défis et perspectives*. Agence Française de Développement.
2. GIZ. (2021). *Rapport d'évaluation du programme de coopération EFTP–secteur privé à Madagascar*. Antananarivo : GIZ Madagascar.
3. ILO. (2020). *Skills for Employment Policy Brief: Madagascar*. Genève : International Labour Organization.
4. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). (2021). *Plan stratégique national pour la formation professionnelle 2021-2025*. Antananarivo : METFP.
5. UNESCO. (2020). *Technical and Vocational Education and Training in Madagascar: Country Profile*. Paris: UNESCO-UNEVOC.
6. World Bank. (2022). *Madagascar Economic Update: Investing in Human Capital for Inclusive Growth*. Washington, D.C.: World Bank Group.
7. INSTAT. (2022). *Annuaire statistique de Madagascar 2022*. Antananarivo : Institut National de la Statistique
8. METFP. (2021). *Plan stratégique national pour la formation professionnelle 2021-2025*. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Madagascar.
9. UNDP. (2022). *Human Development Report 2021/2022: Uncertain times, unsettled lives*. United Nations Développement Programme.
10. FSSP Madagascar. (2021). *Capitalisation des partenariats entre centres de formation professionnelle et entreprises*. Rapport de synthèse
11. UNESCO-UNEVOC. (2020). *Technical and Vocational Education and Training Country Profile: Madagascar*. Paris : UNESCO.
12. GIZ. (2021). *Renforcement des capacités dans l'enseignement technique et la formation professionnelle (EFTP)*. Rapport de mission. GIZ Madagascar.

13. World Bank. (2022). *Investing in Youth: Madagascar Labor Market Report*. Washington, D.C.: World Bank Group.
14. ILO. (2020). *Skills for a Resilient Youth: Technical and Vocational Education and Training (TVET) in Africa*. International Labour Organization.
15. Rabearisoa, L. (2021). *Rôle des acteurs privés et confessionnels dans l'EFP malgache*.
16. Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2017). *Les Défis du Développement Économique à Madagascar*. Paris: IRD Editions.
17. Rakotondramboa, M. (2021). *La coopération EFP-entreprises à Madagascar : enjeux et perspectives*. *Revue Malgache de l'Éducation et de la Formation*, 12(1), 45–58.
18. UNESCO. (2019). *Transforming Technical and Vocational Education and Training for Sustainable Development*. UNESCO Publishing.
19. World Bank. (2020). *Improving the Quality of Technical and Vocational Education: Lessons from Africa*. World Bank Group.

LISTE DES ABBREVIATIONS

Abréviations	Développements
AFD	Agence Française de Développement
AfDB	African Development Bank
BIT	Bureau international du travail
BTP	Bâtiment Travaux Publics
EFP	Enseignement et la Formation Professionnelle
EFTP	Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels
EFP	Enseignement et la Formation Professionnelle
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ILO	International Labour Organization
INSTAT	Institut National de la Statistique
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MINMAP	Ministère de la Production Mines et des Activités Stratégiques.
ODD	Objectifs de Développement Durable
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
OIT	Organisation Internationale du Travail.
PIB	Produit Intérieur Brut
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEM	Plan Émergence Madagascar
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNEFP	La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PPP	Partenariats Public-Privé
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petites Entreprises
TVET	<i>Transforming technical and vocational education and training</i>
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WFP	World Food Programme